Paru dans *Junge Freiheit*

Financement des partis politiques

« J'appelle tous ceux qui pensent que le Front national, défenseur des valeurs patriotiques, doit garder sa place en France à répondre généreusement à la souscription nationale que nous lançons ! » Dès le soir du premier tour des élections législatives, le 10 juin dernier, Jean-Marie Le Pen faisait appel à la générosité des Français. Non seulement, les finances du FN sont sorties exsangues des récentes campagnes électorales, qui se sont soldées par ce que Le Pen a lui-même qualifié de « désastre », mais la dette du parti est impressionnante.

La loi française prévoit le remboursement par l'Etat des frais de campagne électorale des candidats dont les comptes ont été approuvés par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP), mais sous réserve qu'ils aient obtenu au moins 5 % des voix. Or, très peu de candidats frontistes ont pu atteindre cette fatidique barrière. Résultat : une dette pour le parti de l'ordre de 8 millions d'euros, face à laquelle le FN ne peut compter que sur une aide de l'Etat ramenée à 1,8 million d'euros et sur environ 1,5 million d'euros de cotisations.

Comme il est peu probable que la souscription qu'il a lancée puisse combler le trou, le Front va devoir faire des choix difficiles. Jean-Marie Le Pen, toujours familier des métaphores maritimes, a déjà parlé de « réduire la voilure ». Des licenciements sont probables au « Paquebot », le siège central du mouvement, dont certains ont même évoqué une possible mise en vente et où travaillent une centaine de permanents. L'hebdomadaire du Front, *National-Hebdo*, dont la diffusion a toujours été des plus limitées, pourrait être également menacé.

La situation n'est guère différente au parti communiste. En 1969, le PC recueillait plus de 20 % des voix à l'élection présidentielle et l'URSS lui fournissait une aide discrète qui le mettait à l'abri de tout problème financier. Cette année, Marie-George Buffet n'a même pas recueilli 2 % des voix à l'élection présidentielle et, aux législatives, le PC n'a engrangé que 4,3 % des voix. La campagne de Marie-George Buffet a coûté 4,6 millions d'euros (5,5 millions si l'on y ajoute les dépenses des fédérations locales), qui ne seront remboursés par l'Etat qu'à hauteur de 800 000 euros. Mécaniquement, le déclin politique se transforme en crise financière.

Le budget annuel du PC est actuellement de l'ordre de 13 millions d'euros (33 en comptant le budget des fédérations locales). Les finances du parti reposent officiellement sur quatre piliers : les cotisations, les souscriptions, le reversement des indemnités des élus (tous les élus communistes reversent leurs indemnités à leur parti qui, en échange, leur donne les moyens de leurs activités), et le financement de l'Etat.

Mais le PC ne touche plus qu'environ 6 millions d'euros de cotisations (dont le montant représente 1 % du revenu mensuel des adhérents), contre 15 millions il y a encore dix ans. Sa dernière souscription nationale, en 2006, lui a rapporté 530 000 euros (contre 8 millions en 1997). Avec son score des dernières législatives, il ne peut espérer récolter que 1,8 million d'euros d'aide publique, auxquels s'ajoutent néanmoins les indemnités des députés (15 au lieu de 19 dans l'Assemblée sortante) et les ressources liées à l'existence d'un groupe parlementaire, qu'il va toutefois devoir partager avec les Verts.

Jean-Louis Frostin, le trésorier du parti, a démenti l'information selon laquelle celui-ci s'apprêterait à vendre son siège de la place du Colonel Fabien (dans le 19e arrondissement de Paris), bâtiment conçu en 1971 sur les plans de l'architecte communiste brésilien Oscar Niemeyer, qui a été classé monument historique en mars dernier. Il a aussi démenti la mise en vente du patrimoine artistique (œuvres de Pablo Picasso, Marcel Duchamp, Fernand Léger, etc.) du PC. « Notre situation financière, a-t-il déclaré, n'est pas catastrophique, mais elle très tendue ».

Des économies seront néanmoins nécessaires. Le PC a déjà dû vendre son centre de formation professionnelle en 2004 et, en janvier dernier, un immeuble du boulevard Blanqui, à Paris. Outre la souscription exceptionnelle qu'il s'apprête lui aussi à lancer, il va maintenant louer deux de six étages de son siège central et procéder à des « compressions de personnel » parmi les 55 permanents qui y travaillent. Quant au quotidien communiste, *L'Humanité*, dont le PC est actionnaire à 40 % et qui est en déficit chronique depuis des années, il pourrait bien être obligé de vendre son immeuble de Saint-Denis, également œuvre d'Oscar Niemeyer.

Jusqu'en 1988, il n'existait en France aucune loi relative au financement des partis politiques. Depuis cette date, toute une législation s'est progressivement mise en place. Le financement public des partis politique est indexé sur leurs résultats aux législatives et sur le nombre de leurs parlementaires. La loi dispose que les partis politiques reçoivent chaque année 1,6 euro par voix obtenue aux dernières législatives dès lors qu'ils ont présenté au moins 50 candidats ayant dépassé 1 % des suffrages dans un minimum de 30 circonscriptions. Les dons des sociétés industrielles commerciales sont totalement interdits depuis 1995. Les dons des particuliers sont à 66 % déductibles de leurs impôts. En cas de non-respect de la parité hommes-femmes pour la présentation des candidats aux élections, les partis sont financièrement pénalisés depuis l'an 2000 en proportion de l'écart séparant les candidats masculins et féminins.

En 2004, le montant global des sommes versées aux partis par l'Etat s'est élevé à 73,2 millions d'euros (dont 33 millions pour l'UMP, 19 millions pour le PS, 4,5 millions pour le Front national et 3,7 millions pour le PC).

Alors même que les dépenses des partis ne cessent de s'accroître en raison de l'explosion du « marketing » politique, l'aide de l'Etat est ainsi devenue la première source de financement des formations politiques. En théorie du moins, les subventions publiques ont remplacé les combines illicites et les pots-de-vin. Avec pour résultat que les partis sans représentation parlementaire ont le plus grand mal à vivre financièrement de manière autonome. François Mitterrand parlait naguère de « l'argent qui corrompt tout ». On n'a pas fini de parler des relations incestueuses entre la politique et l'argent.

Alain de BENOIST

(2 juillet 2007)